

FORMATION INITIALE / RECYCLAGE EN HABILITATION ELECTRIQUE HO(V)-B1(V)-B2(V) ESSAI-BR-BC-BE ESSAI-MESURAGE-

Réf de l'action : MEN H1351.PR-H1451.PR indice 03 du 10/03/2025

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

A l'issue de la formation, le participant sera capable :

- D'énoncer les risques d'accidents lors de travaux électriques en zone de voisinage des installations électriques haute (HTA) et basse tension (BT),
- De transposer les règles exposées dans le cadre de son activité,
- De mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NFC 18-510 lors de travaux d'opérations sur les ouvrages ou installations électriques, appareillages électroniques en basse tension,
- D'adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique,
- De s'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

PUBLIC CONCERNE

- Tout électricien ou électromécanicien chargé d'assurer des travaux, des dépannages, des consignations en basse tension et des interventions ou essais, mesures et vérification en basse tension
- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation lors de votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant.

PRE-REQUIS

- Être qualifié en électricité et posséder un diplôme ou une formation attestant de ces compétences.
- Comprendre et lire le français.
- Le questionnaire de positionnement rempli par l'apprenant afin d'identifier le(s) niveau(x) d'habilitation nécessaire(s).
- *En cas de recyclage : l'attestation de formation précédente* (attention le recyclage ne peut être suivi que sur une habilitation de même niveau).

AVERTISSEMENT

- Recyclage tous les 3 ans, peut être ramené à 2 ans pour des personnes ayant une pratique occasionnelle ou exceptionnelle.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- Modalités d'inscription : Merci de contacter notre agence www.mendiboure-formation.fr
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel

PROGRAMME / CONTENU

Généralités sur le risque électrique

- Evaluation des risques et incidence sur le comportement, règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique, les personnes intervenantes, les zones d'environnement, les documents écrits, les fonctions de l'appareillage, l'utilité des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages.

Contenu de la NF C 18-510

- Symboles d'habilitations, définition des savoir-faire associés aux niveaux d'habilitation.
- Zones d'environnement électrique
- Opérations non électriques et électriques autorisées dans l'environnement électrique
- Les EPI face au risque électrique

Travaux électriques

- Rôles et limites de l'exécutant B1(V), du chargé de travaux B2(V) et du chargé de consignation BC
- Documents et procédures applicables aux travaux électriques dans l'environnement électrique

Interventions générales (BR)

- Rôle et limites du chargé d'interventions générales BR
- Documents et procédures applicables aux interventions générales
- Limites et préconisations lors d'opérations particulières de connexion/déconnexion en présence de tension

Opérations spécifiques - BE Mesurage/Vérification/Essai

- Rôles et limites en fonction des opérations à réaliser et du/des symbole(s) d'habilitation(s) visé(s)
- Risques liés aux opérations de mesurages, vérifications et d'essais

Conduite à tenir en cas d'incendie et/ou d'accident d'origine électrique.

Premiers secours et protection incendie sur les installations et équipements électriques

- Matériel de sécurité spécifique aux dangers électriques
- Incendie dans les installations électriques
- Secourisme

Mise en pratique

Sur maquette pédagogique ou sur les installations propres à l'établissement (en cas de formation intra).

MOYENS HUMAINS

- Formateurs ayant des connaissances de base en prévention dont la NF C18-510 en cours et préconisation de l'INRS, un diplôme dans le domaine de l'électricité et une expérience de 3 ans minimum.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap : Merci de contacter notre agence www.mendiboure-formation.fr

METHODE ET MOYENS MOBILISEES

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail et des mises en situation...,
- Salle de cours équipées de moyens multimédias,
- Maquette pédagogique représentant une installation et un environnement de travail.
- Appareillages de mesures.
- Equipement de protection individuelle : Casque avec visière, Gants isolant, matériel de consignation.
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires livret préparation à l'habilitation électrique selon la NF C18-510.

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Modalités d'évaluation : en cours et/ou en fin de formation, Tests théoriques (QCM, ...) et pratiques selon le référentiel de la NF C18-510.
- Condition de réussite à l'épreuve 70% de bonne réponse au QCM et bonne application des mesures de sécurité à la pratique.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISEE

- Proposition d'habilitation électrique au niveau défini à l'entrée de la formation.
- Attestation de fin de formation.

EFFECTIFS

- 12 personnes maximum

DUREE DE LA FORMATION

- Formation initiale : 21 heures (18h de formation + 3h de session de validation pratique et théorique)
- Formation recyclage : 10h30 (8h30 de formation + 2h de session de validation pratique et théorique)

TARIFS ET MODALITES DE FINANCEMENT

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.